

doc
CA1
EA
79T37
FRE

Echec au terrorisme



M
.b1839427

LIBRARY DEPT. OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Échec au terrorisme

*Conseils à l'intention
des hommes et femmes d'affaires canadiens
appelés à voyager ou à séjourner à l'étranger*

45-2256-7777.

Publié en vertu de l'autorisation de
l'honorable Flora MacDonald,
secrétaire d'État aux Affaires extérieures,
Gouvernement du Canada, 1979

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1980
N° de cat. E 2-91/1980F
ISBN 0-662-90560-1

Introduction

Pourquoi une brochure sur le terrorisme? Certaines personnes du monde des affaires croient que la menace terroriste a diminué. Rien n'est plus faux. En 1978 seulement, aux quatre coins du globe, plus de 400 personnes ont été tuées et autant ont été blessées lors d'attaques menées par des organisations terroristes internationales. Le monde des affaires n'a pas été épargné. Au cours des dix dernières années, les locaux ou les cadres d'entreprises commerciales américaines ont été la cible de plus du tiers des attaques terroristes dirigées contre des citoyens ou des propriétés des États-Unis. Heureusement les Canadiens se trouvant à l'étranger n'ont pas été jusqu'alors des cibles très recherchées: des missions diplomatiques canadiennes ont été le théâtre d'attaques à la bombe incendiaire mais nous n'avons eu à déplorer qu'une seule prise d'otages. Cependant, il peut arriver que des Canadiens, sans être visés directement par les terroristes, soient les spectateurs et accidentellement les victimes d'attaques dirigées contre une tierce partie. Dans certaines régions du monde, les risques sont particulièrement élevés: tout homme ou femme d'affaires peut devenir une cible. Il peut parfois y avoir erreur sur la nationalité. Il existe donc un danger latent. Or, il est possible de réduire ce danger. La plupart des précautions à prendre relèvent du simple bon sens et ne coûtent rien ou presque. Toutefois, des mesures de sécurité plus serrées sont souvent justifiées, car

elles renforcent la confiance et le moral. En outre, les mesures visant à contrer le terrorisme offrent en prime un autre avantage: comme la quasi-totalité des méthodes utilisées par les terroristes sont également employées par les criminels, en dissuadant le terroriste, on dissuade, du même coup, le malfaiteur.

La présente brochure offre un certain nombre de conseils pratiques sur la façon de réduire les risques d'attaques terroristes et sur ce qu'on peut faire pendant et après de telles attaques. Elle explique également en quoi le gouvernement canadien peut vous aider. Cependant, vous devez retenir dès maintenant que, ce qu'il faut éviter pardessus tout, c'est de s'ancrer dans des habitudes quotidiennes. C'est ainsi qu'il ne faut jamais quitter la maison pour se rendre au bureau à la même heure tous les jours; ne jamais emprunter le même itinéraire. Rappelez-vous l'équation:

**Même heure +
même endroit =
cible invitante**

Le danger

Avant de prendre certaines mesures de sécurité, il faut évaluer le danger. Le terrorisme consiste essentiellement en des actes criminels — poses de bombes, enlèvements, en particulier — commis pour des motifs politiques et souvent dirigés contre des innocents, des non-combattants.

Dans l'ensemble, le piégeage est le moyen le plus fréquemment employé par les terroristes. D'autres actes de terrorisme sont plus répandus dans certaines régions du monde que dans d'autres. L'enlèvement vient au deuxième rang des actes de terrorisme en Amérique latine, mais se situe après l'usage des bombes incendiaires et les attaques à main armée en Europe occidentale et au Moyen-Orient. Les assassinats d'origine terroriste ont été plus fréquents en Europe occidentale que dans toute autre région du monde ces dix dernières années.

Les terroristes agissent seuls ou en petits groupes. Ils se réclament d'une grande variété de causes extrémistes se situant aux deux pôles de l'éventail politique. Certains sont des extrémistes nationalistes, certains, des séparatistes. D'autres cherchent à renverser un gouvernement en particulier.

En choisissant leurs cibles, les terroristes ne tiennent pas compte des personnes qui sont accidentellement sur les lieux de leur action terroriste. Ils peuvent s'attaquer à n'importe quelle institution liée, de près ou de loin, à leur objectif, qu'elle soit privée ou gouvernementale. Mais, dans la plupart des cas, ils cherchent un moyen

d'attirer l'attention sur la cause qu'ils défendent, de forcer un gouvernement à modifier ses politiques ou, encore, d'amasser des armes ou des fonds pour leur cause.

Posez-vous les questions suivantes:

- Les autorités locales auraient-elles des difficultés à empêcher les attentats à la bombe ou les enlèvements?
- Existe-t-il dans votre secteur des groupes enclins à la violence?
- Les médias donneraient-ils beaucoup de publicité à une attaque dirigée contre vous?
- La société qui vous emploie serait-elle en mesure de verser une importante rançon?

Si vous pouvez répondre "oui" à l'une ou plusieurs de ces questions, peut-être devez-vous prendre des précautions supplémentaires pour améliorer votre sécurité au bureau, à la maison, ou pendant le trajet que vous effectuez de l'un à l'autre.

La sécurité au bureau

Les terroristes affectionnent les bureaux d'affaires pour y commettre leurs méfaits, qu'il s'agisse d'attentats à la bombe, de sabotages, d'enlèvements ou d'assassinats. Il est possible de dissuader les auteurs de tels actes en recourant à certaines mesures de sécurité.

Certaines précautions font appel au simple bon sens et ne coûtent à peu près rien. Variez vos heures d'arrivée et de départ du bureau. Changez fréquemment d'itinéraire et n'entrez pas toujours dans l'immeuble par la même porte, si possible. Évitez de travailler tard de façon régulière et de vous rendre fréquemment au bureau lorsque personne d'autre ne s'y trouve. Soyez attentifs à la présence de toute personne flânant près du bureau.

Les bureaux les plus susceptibles d'être visés par les terroristes, par exemple ceux des cadres supérieurs, ne devraient pas être directement accessibles au public. Les bureaux situés au rez-de-chaussée sont particulièrement vulnérables. Évitez de vous tenir près des fenêtres et d'y placer votre bureau. N'affichez pas la photo des directeurs dans le hall d'entrée et retirez toute plaque d'identité à l'extérieur de leurs bureaux. En dehors des "refuges", efforcez-vous de ne pas employer de lignes téléphoniques privées directes qui se prêtent particulièrement bien à l'écoute électronique et que les terroristes peuvent aisément surveiller. Il est préférable que les fils téléphoniques des bureaux et des résidences soient dissimulés dans des conduits sous-terrains ou encore dans les murs.

Évitez d'encombrer les halls d'entrée de plantes, d'objets d'art ou de toute autre chose qui pourraient dissimuler un colis ou un objet suspect. Les salles de toilette situées dans le secteur occupé par les cadres supérieurs devraient être fermées à clé, de même que tout réduit réservé aux appareils d'entretien ou encore au câblage téléphonique ou électrique. Les clés devraient être confiées aux seuls responsables et leur dépôt consigné dans un registre.

Vérifiez les antécédents de tout employé recruté sur place, ou demandez à la police de procéder à une enquête de sécurité à son sujet. Insistez auprès de tous les employés pour qu'ils soient attentifs à la présence de personnes ou d'objets inhabituels, en particulier dans les cages d'escalier et les salles de toilette. Afin de savoir la conduite à suivre en cas d'incendies, d'appels à la bombe ou d'intrusions, élaborer et faites régulièrement des exercices appropriés et veillez à ce que tous les employés de l'entreprise y participent.

Ayez toujours, au bureau et à la maison, une fiche portant tous les renseignements d'ordre médical pouvant être nécessaires en cas d'urgence: nom de la maladie dont vous souffrez, nom des médicaments auxquels vous devez recourir, endroit où l'on peut se les procurer; nom et adresse de votre médecin; votre groupe sanguin; description de vos allergies, etc. Donnez à votre entourage des instructions claires quant aux personnes à avertir en cas d'urgence, d'enlèvement, etc. Veillez à ce que quelqu'un sache le nom et l'adresse de votre plus proche parent.

La sécurité à l'extérieur

Les terroristes attaquent souvent ceux qu'ils ont choisis pour cibles à l'occasion d'un déplacement en automobile. Encore une fois, la meilleure précaution en ce cas est d'éviter la routine. Variez votre horaire et votre itinéraire pour aller au travail et en revenir et lors d'autres déplacements. Veillez surtout à varier l'heure à laquelle vous quittez la maison le matin.

Dans la mesure du possible, empruntez les artères les plus fréquentées, méfiez-vous des routes de campagne isolées et, dans les villes, évitez les quartiers dangereux. Sur les autoroutes à voies multiples, conduisez de préférence dans l'allée centrale; vous réduirez ainsi le risque d'être contraint de vous ranger sur le bas-côté de la route. Évitez de suivre de près les autres véhicules. Évitez également de vous absenter seul de la ville. Voyagez en groupes; on y est plus en sécurité. Si vous devez parcourir de grandes distances, essayez de former un convoi.

En voiture, verrouillez toujours les portières. Ne baissez pas les vitres ou alors laissez-les à peine entrouvertes. La nuit ne stationnez jamais votre voiture dans la rue. Verrouillez toujours toutes les portières, même si vous vous absentez pour un très court laps de temps. Si vous devez confier votre voiture au préposé d'un parc de stationnement, ne lui laissez que la clé de contact.

Avant de monter en voiture, assurez-vous qu'il ne se trouve pas d'objets suspects ou de fils métalliques sans utilité apparente, tant à l'intérieur que sous le châssis. Si vous trouvez des fils métalliques ou des colis suspects dans votre voiture, dans votre bureau

ou à votre domicile, prévenez sans tarder les autorités compétentes. Ne tentez jamais de déplacer ces objets vous-même.

Rappelez-vous que, généralement, les terroristes ne manquent pas d'étudier à l'avance ceux auxquels ils ont l'intention de s'attaquer. Avant de quitter la maison ou le bureau, parcourez donc la rue des yeux pour vérifier s'il ne s'y trouve pas quelque voiture suspecte. Essayez de déterminer si vous êtes suivi à l'aller ou au retour ou lors de vos allées et venues habituelles; si tel est le cas, avertissez la police sans tarder.

Évitez d'afficher ce que l'on peut considérer comme des signes extérieurs de richesse ou d'importance (le fait de rouler dans des voitures de prestige, par exemple). Les espaces de stationnement réservés devraient être numérotés, sans plus; aucun nom ou titre ne devraient y figurer.

Quelques modifications peu coûteuses peuvent être effectuées sur les véhicules, afin, par exemple, de commander l'ouverture du capot de l'intérieur, d'avoir un bouchon de réservoir d'essence verrouillable, de faire placer un dispositif anti-bombe à l'extrémité du tuyau d'échappement. Notons également qu'il est utile de posséder un émetteur-récepteur radio ou le téléphone, ainsi qu'un système d'alarme. Dans les régions où les risques sont particulièrement élevés, il y aurait lieu d'envisager des véhicules blindés et des cours de conduite défensive.

La sécurité au foyer

La résidence constitue une cible invitante, autant pour les terroristes que pour les voleurs, et les mêmes mesures de dissuasion valent tant pour les uns que pour les autres. Là encore, un certain nombre de précautions font appel au bon sens et ne coûtent rien ou presque. Par exemple, les membres de la famille ou les domestiques ne devraient jamais laisser entrer des inconnus qui ne se sont pas dûment identifiés. Il est recommandé de munir la porte d'entrée d'un microviseur afin de pouvoir observer les visiteurs avant de les laisser entrer. Les portes du garage devraient toujours être verrouillées. Un chien de garde est généralement préférable au gardien de sécurité recruté sur place et mal entraîné. Tous deux peuvent s'endormir, mais le chien dort d'un sommeil plus léger, ne boit pas et est moins susceptible de se laisser "acheter". Notons en outre que deux chiens, l'un à l'intérieur et l'autre à l'extérieur, assurent une meilleure protection. Réfléchissez bien avant de vous laisser photographier ou interviewer à la maison. Évitez d'être routinier dans votre vie privée, par exemple de jouer au tennis chaque semaine au même endroit et à la même heure. Les terroristes observent longtemps leur victime. Méfiez-vous si vous remarquez près de chez vous des ouvriers dont le travail vous semble progresser plus lentement que la normale.

Faites vérifier les antécédents de tous les gens de maison. Ne discutez jamais de questions délicates, par exemple de détails de projets de voyage ou de transactions commerciales, lorsque vous en êtes à portée de voix.

Faites en sorte que vos gens de maison et tous les membres de votre famille refusent de renseigner les étrangers sur vos activités ou vos allées et venues, et refusent tout colis ou tout autre article à moins d'être certains de sa provenance.

Vous devriez discuter des questions de sécurité avec les membres de votre famille, mais veillez à ne pas les effrayer inutilement. Discutez de la conduite à suivre au cas où vous ou un membre de votre famille seriez victime d'un enlèvement. Veillez à ce que vos affaires de famille, c'est-à-dire vos polices d'assurance, documents importants, etc., soient en ordre. Veillez à ce que vos passeports, visas et fiches d'immunisation soient en règle et rangez-les dans un endroit sûr. Prenez toutes les dispositions financières nécessaires relativement aux personnes qui sont à votre charge et désignez une personne ou un bureau à contacter afin d'appliquer ces dispositions en cas d'urgence.

En bien des endroits, les enfants doivent être accompagnés sur le chemin de l'école, à l'aller comme au retour. Prévenez la direction de l'école qu'en aucun cas des personnes autres que des membres de la famille ou des personnes dûment autorisées ne pourront venir les chercher. Ne permettez pas à vos enfants, de prendre un taxi ou d'utiliser les transports en commun lorsqu'ils ne sont pas accompagnés.

Le téléphone peut vous aider, mais il peut également servir les terroristes. Ayez toujours à côté de chaque appareil une liste à jour des numéros à

composer en cas d'urgence. N'oubliez pas que votre ligne téléphonique pourrait être surveillée par d'éventuels ravisseurs. Montrez-vous discret au téléphone, surtout en ce qui concerne vos projets de voyage. Ne donnez pas le numéro de téléphone de votre bureau ou de votre domicile à n'importe qui. Prévoyez et indiquez à vos gens de maison et aux membres de votre famille quel appareil téléphonique ils pourront utiliser en cas d'urgence — il peut s'agir du téléphone d'un voisin ou d'une cabine publique située près de la maison.

Évitez les rassemblements et les émeutes. Gardez-vous des quartiers où vous n'avez rien à faire et ne vous laissez pas entraîner dans des disputes avec des citoyens du pays. En cas de provocation quittez les lieux le plus vite possible et prévenez les autorités compétentes.

Dans les régions où les dangers sont très grands, demandez à la police locale de patrouiller plus fréquemment votre quartier. Si cela s'avère impossible, envisagez une patrouille d'agents de sécurité privés (peut-être pourrez-vous partager les frais encourus avec les autres résidents du quartier).

Tenez compte des facteurs de sécurité dans le choix d'une résidence. Les appartements offrent l'avantage de voisins immédiats, mais dans beaucoup d'immeubles, l'entrée n'est pas surveillée 24 heures sur 24. Les maisons individuelles devraient être entourées de clôtures ou de hauts murs. Pour plus de sécurité, vous pouvez faire installer un système d'alarme contre le vol, une sirène extérieure, un système d'éclairage extérieur ou même un

réseau de projecteurs extérieurs actionnés par des détecteurs de choc; vous pouvez munir les portes de serrures à pêne dormant et de verrous de sûreté, et les fenêtres du rez-de-chaussée, de grilles de fer ou de solides grillages. Veillez également à protéger les fenêtres des étages supérieurs auxquelles on pourrait accéder à partir des arbres, du toit ou des balcons, ainsi que les portes vitrées coulissantes et les portes-fenêtres. Votre maison devrait toujours être munie de dispositifs de sécurité et d'appareils devant permettre de prévenir les incendies. En cas d'absence, veillez à ce que des minuteries allument et éteignent vos lampes et votre radio, à ce que quelques jouets ou autres objets bon marché soient éparpillés sur votre pelouse, à ce que l'on vienne chercher votre courrier chaque jour, et annulez vos abonnements aux journaux: ce sont là autant de précautions vous permettant de dissimuler le fait que votre demeure est inoccupée.

Il convient de prévoir et de discuter à l'avance des issues de secours. Dans les régions de grande insécurité, il est également souhaitable de prévoir un "refuge". L'idéal serait une pièce assez bien camouflée munie d'une solide porte montée sur des gonds, renforcée et fermée par une serrure robuste, équipée de la radio ou du téléphone et renfermant une certaine quantité de provisions. La chambre à coucher principale sert souvent de "refuge". Si possible, cette pièce devrait donner sur une issue de secours. On pourrait par exemple munir une fenêtre d'un grillage ou d'un volet fermé de l'intérieur, la clé étant toujours à portée de la main.

Que faire en cas d'incident?

Les deux types d'actes de terrorisme les plus courants sont l'attaque ou l'appel à la bombe et l'enlèvement ou la prise d'otages.

Il faut se préparer à l'avance à la possibilité d'un appel à la bombe. Informez-vous afin de savoir exactement en quoi les autorités policières locales peuvent vous aider et si elles disposent d'une unité de désamorçage des explosifs. Certaines procèdent à une fouille des lieux, d'autres se contentent de désamorcer ou d'enlever les explosifs. Les membres du corps policier ou du service des incendies acceptent parfois d'examiner vos locaux pour déterminer les endroits susceptibles d'être utilisés par des terroristes pour y déposer des explosifs. Veillez à ce que tous les employés, en particulier les réceptionnistes et le personnel d'entretien et de sécurité, soient à l'affût de la présence d'objets suspects ou d'étrangers. Ne manquez pas d'établir divers plans d'évacuation des locaux en cas d'incendie, d'intrusion et d'appel à la bombe. Des consignes et des indicatifs particuliers s'appliqueront dans chaque cas, le plan utilisé devant permettre au personnel d'éviter les aires dangereuses. Il est déjà arrivé que des bombes soient placées dans les sorties d'urgence en cas d'incendie, ce qui interdisait donc leur utilisation. Il faut examiner avec prudence tout paquet ou colis suspect, de préférence à l'écart des zones de travail.

Les réceptionnistes devraient savoir parfaitement comment répondre à un appel à la bombe afin de noter le message et l'heure de l'appel avec

précision; elles doivent être prêtes à poser les questions suivantes: quand la bombe va-t-elle exploser, où est-elle posée, de quel genre de bombe s'agit-il, quel aspect a-t-elle, quelle est la raison de la menace? En outre, elles ne devraient pas manquer de prendre note de tout ce que peut révéler la voix: âge, sexe, accent, degré d'instruction et état émotif de l'interlocuteur, ainsi que de tout bruit de fond.

Si vous pensez avoir repéré une bombe, ne touchez pas à l'objet suspect. Signalez son emplacement à la police et faites-en une description. Évacuez l'immeuble. Interdisez toute présence humaine dans un rayon de 100 mètres autour de l'objet, y compris aux étages supérieurs et inférieurs. Ouvrez portes et fenêtres afin de réduire les dommages qu'occasionnerait l'explosion. Une fois l'immeuble évacué, fermez les conduites de gaz et de mazout. Si une explosion se produit près de vous, quittez les lieux. Laissez le personnel expérimenté s'occuper des victimes. Souvent, une bombe peu puissante ne sert qu'à attirer les gens dans le rayon d'un engin plus puissant. Des victimes innocentes reçoivent autant de publicité que ceux qui sont visés par les terroristes, et la terreur qui s'ensuit n'en est que plus grande.

Les lettres piégées prennent diverses formes et diverses dimensions. Une lettre piégée peut peser moins de 30 grammes et pouvoir quand même mutiler. Soyez sur vos gardes si vous remarquez quelque chose d'inhabituel dans l'écriture, le cachet de la poste ou

l'odeur d'un pli, surtout si cette odeur rappelle celle des amandes ou du massépain. Un affranchissement plus élevé que la normale, une adresse manuscrite, une lettre ou un colis asymétrique, un paquet anormalement lourd étant donné sa taille, des fils métalliques qui dépassent, des taches grasses trahissant la présence d'explosifs ou encore l'impression que l'enveloppe contient un objet métallique sont autant d'indices qui permettent de déceler une lettre piégée. Placez l'objet suspect hors de portée de qui que ce soit sans essayer de le désamorcer. (Ne le submergez pas dans l'eau; c'est l'une des pires choses à faire.) Appelez la police.

Les enlèvements et les prises d'otage suivent rarement le même modèle, mais les conseils suivants valent dans la plupart des cas. En dépit des réactions que vous pourriez avoir spontanément, évitez les provocations verbales et n'essayez pas d'opposer une résistance physique à vos ravisseurs ou de lutter avec eux. Obéissez du mieux possible aux instructions qu'ils vous donnent. Il se peut qu'ils soient instables, susceptibles d'avoir des réactions irrationnelles. Si vous souffrez d'une maladie ou de troubles quelconques nécessitant un traitement, exigez immédiatement les soins ou les médicaments nécessaires. Les premiers instants passés, essayez d'établir une forme quelconque de relations avec vos ravisseurs. Si possible, efforcez-vous de remarquer leurs habitudes,

leur façon de parler, leurs caractéristiques en général; essayer de vous souvenir du cadre où ils vivent et des contacts qu'ils établissent. Prenez note mentalement de tout déplacement: durée du voyage, direction, distance parcourue, vitesse; établissez des points de repère le long du chemin, remarquez toute odeur particulière et tout bruit caractéristique: sons de cloches, bruits de construction, voix, etc... Ne discutez pas avec vos ravisseurs des démarches éventuelles des membres de votre famille, de vos amis ou de vos employeurs. D'une manière générale, ne vous attendez pas à pouvoir vous échapper. Ne faites aucune tentative d'évasion, à moins d'en avoir soigneusement calculé les chances de réussite.

En quoi pouvons-nous vous aider?

Le gouvernement canadien est disposé à vous offrir aide et conseils. Il y a dans les ambassades ou haut-commissariats du Canada à l'étranger des agents responsables de la sécurité ou des agents désignés qui sont à même de vous fournir, (directement ou en s'adressant au Ministère) une évaluation de la menace que représente le terrorisme dans une région donnée. (La plupart des consulats canadiens sont également en mesure de vous aider.) Leurs agents peuvent vous indiquer les membres au sein du gouvernement local ou du service de police avec qui entrer en contact. Dans certains cas, ils pourront vous conseiller les services d'agences de sécurité privées. Ils pourront également vous renseigner sur les lois en vigueur dans le pays et les pratiques établies à l'égard des rançons et des concessions exigées par les terroristes, de même que sur les lois relatives au port des armes à feu. Enfin, ils seront en mesure de vous conseiller quant au degré de sécurité s'imposant dans les bureaux et les résidences; au besoin, ils communiqueront avec des spécialistes d'Ottawa.

Si vous n'habitez pas à l'étranger, mais projetez de vous y rendre en voyage d'affaires ou d'y établir un bureau, vous pouvez bénéficier des services décrits ci-dessus en communiquant avec la Division des services généraux et des mesures de prévoyance (CSOG) de la Direction des opérations consulaires du ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2, (613) 992-3414.

En cas d'incident terroriste, si les moyens de communications habituels sont mauvais, l'ambassade ou le haut-commissariat du Canada peut vous aider en communiquant avec votre famille ou avec vos relations d'affaires. La mission peut également faciliter les contacts avec les responsables locaux. Le gouvernement canadien ne peut cependant pas décider s'il y a lieu qu'une société ou un particulier cède aux demandes des terroristes. Cette décision doit être prise par la famille ou l'entreprise en cause.

Vous pouvez, quant à vous, nous aider en proposant des changements et des améliorations à la présente brochure. (Nous pourrions en tenir compte lors de la prochaine édition.) communiquez, pour ce faire, avec le coordonnateur des mesures d'urgence (PSPE), ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2. Si vous êtes à l'étranger, la mission canadienne la plus proche se fera un plaisir de transmettre vos observations.

Chaque année, le ministère des Affaires extérieures publie une édition révisée d'une brochure intitulée "Bon voyage, mais...", qui renferme des renseignements à l'intention des Canadiens voyageant à l'étranger, ainsi que l'adresse de toutes les ambassades et de tous les hauts-commissariats du Canada. Cette brochure est distribuée gratuitement, sur demande.

Les entreprises et la sécurité

Vous vous êtes sans doute rendu compte, à la lecture de ce qui précède, que la sécurité est une question fort complexe et une source de préoccupation permanente. Les grandes entreprises qui possèdent des bureaux à l'étranger devraient avoir un service de sécurité bien informé sur les méthodes terroristes et la façon d'y faire échec. Les autres entreprises préféreraient sans doute recourir aux services d'une des nombreuses firmes spécialisées dans la sécurité et la lutte contre le terrorisme. (Signalons qu'il y a lieu de vérifier d'abord les antécédents et l'expérience de telles firmes.) Selon la région où elles sont situées et les circonstances justifiant cette mesure, les dépenses encourues pourront, éventuellement, faire l'objet d'une exemption d'impôt au Canada ou à l'étranger.

Toutes les sociétés devraient confier à l'un des membres de leur direction la responsabilité totale de la sécurité de l'entreprise. Celui-ci devrait insister surtout sur les mesures de sécurité préventives — notamment sur l'enquête sécuritaire à effectuer lors du recrutement du personnel, sur l'identification des employés et sur la surveillance des lieux de travail; définir à l'avance l'attitude à prendre et la façon de procéder en cas d'enlèvements ou d'extorsion de fonds, et choisir à l'avance les membres d'une équipe qui serait chargée, le moment venu de faire face à toute situation d'urgence; cette équipe devrait se composer d'un des administrateurs se trouvant à la tête de l'entreprise, d'un conseiller en

matière de sécurité, d'un conseiller juridique et de quiconque connaît bien la situation et les autorités locales.

Les grandes sociétés devraient aussi étudier les aspects juridiques des situations d'urgence. Leurs règlements prévoient-ils, en cas d'urgence, la création d'un comité de gestion et l'adoption de certaines mesures telles que le transfert du centre de décision ou du siège social; prévoient-ils d'assurer une succession aux postes de commande? Voilà autant de questions qu'il faudrait soulever.

En outre, toute entreprise devrait posséder un fichier central renfermant des renseignements détaillés et à jour sur tous les membres de son personnel: devraient y figurer le nom des banques avec lesquelles ceux-ci sont en rapport, les noms de leurs médecins et de leurs dentistes, les écoles que leurs enfants fréquentent, les clubs dont ils font partie, le nom de leurs proches parents, la liste de leurs cartes de crédit, les numéros d'immatriculation des véhicules qu'ils utilisent, etc.



LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20026321 1

DATE DUE

APR 12 2005

DOCS

CA1 EA 79T37 FRE

Echec au terrorisme : conseils a
l'intention des hommes et femmes
d'affaires canadiens appeles a
voyager ou a sejourner a l'
43228777



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada